

À tous les membres de **La Source Association d'Education Nouvelle.**

J'ai l'honneur, en tant que Présidente, au nom du Conseil d'Administration, de vous convier à

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association

Le Jeudi 16 février à 20 h

Au restaurant scolaire : 11 rue Ernest Renan 92160 Meudon

Vous êtes attendus pour un apéritif dès 19h15.

Ordre du jour

- **Rapport moral de la présidente :** Michèle Hervieu
- **Rapport financier de la Trésorière :** Ingrid Leclercq
- **Rapport du Commissaire aux comptes :** Anne Mouhssine
- **Actions de l'APE - le Président :** Olivier Debureaux
Association des Parents d'élèves
- **Actions de l'AFAS - le Président :** Charly Rossi
Association des Fondateurs et Amis de La Source
- **Exposé des Directeurs de l'école La Source :** Tatiana Consiglio et Yves Herbel :
- **Retour sur la biennale de l'Education Nouvelle à Bruxelles 2022**
- **Actions du fonds de dotation Sources Vives : la Présidente :** Hélène Rousselet
- **Débat**
- **Votes des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire**

Le Conseil d'administration de **La Source AEN** est composé de représentants des parents, enseignants, salariés de l'association, fondateurs, élèves et des directeurs. Il gère les grandes orientations de l'école, décide des grands travaux, vote le budget, recrute la direction.

En venant à cette Assemblée Générale, vous contribuez à la vie de La Source AEN.

Pour pouvoir prendre des décisions valides, cette Assemblée doit rassembler un quart des membres de l'association (présents ou représentés).

Si vous ne pouvez pas venir, faites-vous représenter en remplissant le pouvoir ci-joint que vous remettrez à la personne de votre choix. (Chaque membre peut recevoir au maximum 7 pouvoirs).

Nous comptons sur votre participation, très cordialement,

Michèle HERVIEU
Présidente du Conseil d'Administration de La Source AEN

Les statuts de l'École et les documents à présenter à l'Assemblée Générale seront disponibles
[sur le site de La Source](#) à partir du 1^{er} février 2023